



**INFORMATION • INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG • INFORMATION MEMO • NOTE D'INFORMATION
ΠΛΗΡΟΦΟΡΙΑΚΟ ΖΗΜΕΙΟΜΑ • NOTA D'INFORMAZIONE • TER DOCUMENTATIE**

Brussels, July 1981

COMMISSION COMMUNICATION TO THE COUNCIL ON THE SITUATION AND PROSPECTS
OF THE TEXTILE AND CLOTHING INDUSTRIES IN THE COMMUNITY (1)

At a time when the Community is preparing to negotiate the renewal of the M.F.A. the Commission considers it necessary to carry out a thorough examination of the situation and prospects of the Community textile and clothing industries in order to define an industrial policy approach and the future directions inherent in such an approach.

The industrial situation in textiles and clothing is characterized by falling employment, a slowing down in consumption, stagnant production, a growing trade deficit, inadequate profitability and a weak competitive position, linked to a generally unfavourable economic climate.

The information on and the prospects for future trends show that, as well as the handicaps such as inadequate market knowledge, financial problems concerning investment and the insufficient utilization of equipment, there are strong points which must be capitalized on if the industry is to keep its place in the Community economy; notably its creative tradition, the size of the Community market and the existence of a complete textile chain.

./. .

(1) COM(81) 388

The contribution made by the textile and clothing industries to the EEC economy remains substantial, above all in terms of employment and value added. It is for this reason that the Commission believes that the industries, while adapting to the new structures of international competition, must keep a place, and an important one, in the EEC economy.

It is therefore proposing a number of guidelines and objectives for the future : maintenance of all the main types of production, development of exports in order to keep activity in the textile and clothing sector at its present level in terms of value, and indicating how to attain these objectives : strategic planning by firms, more flexible production, attainment of a single internal market, a consistent public aids policy, promotion of technology and innovation, investment incentives, better information, greater industrial cooperation through the use of outward processing, increased Social Fund and Regional Fund intervention.

The draft Communication to the Council aims at defining in a precise manner the general context of an analysis of the textile problem as a whole, rather than to propose a series of short-term measures.

Indeed, although the guidelines which are proposed do not lead to immediate action, they nevertheless point to concrete proposals, to be specified later, which will take into account the specific problems of the branches of the textile and clothing industries the possible solutions to which may become clearer in the light of this overall analysis.

Both sides of industry need to be closely associated in developing positive adjustment policies for the textile industry at all levels. At Community level, for example, they have a particular role to play in helping to monitor the impact of reconversion measures, from both an economic and social point of view, and in contributing to the establishment of a degree of social consensus without which adjustment policies cannot be successful.

A. THE NEED FOR ADAPTATION

1. The present economic situation in the Community calls for an examination and a more precise definition of objectives and the means by which these may be achieved in the context of an industrial policy.

This is certainly true of textiles and clothing where the need for adjustment is particularly acute given the severe competitive pressure which these industries face and the consequential social and regional problems caused by the loss of employment.

During discussions in Council on the Community's approach to the future of the Multi-Fibre Arrangement and other elements of commercial policy for textiles a clear need has emerged for these policies to be put into their wider industrial context.

The Commission does not see the solution in a sector approach but rather in the framework of a global and coherent multi-sector strategy. Many of the problems are not exclusive to the textile and clothing industries although they may be experienced in a more acute form particularly as regards external competitive pressure, the loss of jobs and the stagnation of demand.

It is also necessary to ensure internal consistency between the various horizontal policies given their interaction, the more so because their implementation involves the participation of the Community, Member States and both sides of industry.

2. The textile and clothing industries represent a major part of the Community's industrial structure, and contribute substantially to the total value added, and to export earnings. They are also large employers, with no less than 9.6% of the total work-force of manufacturing industry. The diversity of their products, processes and structure and their creativity are important elements in the Community's industrial life both in themselves and in interaction with other sectors. This very diversity offers a wide variety of possibilities for adaptation, through the reorganisation of capital structure, better use of manpower, technological change and innovation and, by no means least important, creativity.

The small and medium-sized company can still operate successfully. The contribution of the industries to the total gross national product of our economies is important. These industries must, and will, continue to play an active and important role in the creation of wealth in our countries.

The Commission, therefore, believes that the industries must keep their important place in the Community economy. Because of the complex interdependence of the various processing stages, the Commission also believes that all the essential stages of the complete textile chain have to be present in the Community.

This objective cannot, however, be achieved without considerable adaptation by the individual companies supported by the Community and Member States, notably by the creation of a suitable economic climate.

B. ADJUSTMENT POSSIBILITIES

There is clearly a need for an objective assessment and analysis of the problems and for a coherent industrial approach to be evolved, while the M.F.A. has to ensure the orderly development of the market. Meanwhile, the industry itself, national and regional governments and the Commission can develop suitable adjustment strategies. The opportunity must be taken to examine what is to be done at the various levels of competence and responsibility.

The objectives will only be reached if the correct policies are devised and the correct decisions taken at individual company level. The framework within which these decisions are to be taken should, however, embrace the following aspects of public sector responsibility.

1. Internal market and competition

The Community is the second largest market in the world after the U.S.A. If companies are to benefit fully from its size it must operate as a single market without barriers of any kind between Member States. A major effort is required to remove obstacles, including administrative procedures and technical barriers to trade and to open up public procurement contracts.

Companies should be able to operate in conditions of equal competitiveness, including financial considerations such as access to and the cost of investment capital, loans and credit terms. Efforts must be made to create these conditions. Equally important is the need to ensure that these conditions are not artificially distorted. This requires a very clear and consistent system of public aids. A competent firm should be able to benefit fully from its own achievements.

2. Factors of restructuring

There is no single solution to the problem of structure or production and marketing techniques. The industries concerned include companies of widely differing size, structure and market approach. Flexibility is undoubtedly a key element in an industry where fashion changes are frequent and fundamental. Companies must, therefore, be able to react quickly to change in terms of their production and structural characteristics.

- Textile and clothing companies are frequently at a disadvantage compared with their customers, particularly the large retail chains. Their commercial position might be improved by inter-company cooperation encouraged by the public authorities.
- Continued renewal and improvement of equipment is essential for survival. There is a need for policies covering ready access to capital at a cost which is compatible with satisfactory profitability.
- Where highly expensive equipment is used it must be operated at an optimum level. This may require a greater flexibility in working standards.
- A continued and strengthened effort in research and development is required as also is innovation in products and processes. The dissemination and utilisation of the results of research need to be improved.
- The immense variety of products and of customers together with constantly evolving fashion requires a sophisticated market approach. Companies need a rapid and comprehensive flow of statistical, economic and market information. This could be considerably aided by public authorities at all levels. The public authorities themselves also require more precise and wider information about trends within the industry and its markets in order to adapt attitudes.

3. External policy aspects

World over-capacity in textiles and over-ambitious expansion in clothing production have certainly intensified the competitive pressure for all producers in developed and developing countries alike.

- The Commission recognises that commercial policy is a major element in the problem. For these reasons the Commission confirms the need for the renewal of the M.F.A. and the bilateral agreements and for renewed arrangements with preferential countries. Imports from the different categories of low-cost competitors have to be seen in a global approach.
- In terms of industrial countries the Community must reinforce the competitiveness of its own industry and keep a close watch on practices which could distort the play of normal competition either in imports or in exports.
- The opening up of markets of third countries at present effectively closed by restrictions or by prohibitively high tariffs must be a principal objective of external policy vis-à-vis both industrialised and developing countries. This specific aspect must be borne in mind in the context of the M.F.A.

- The use of outward processing as a form of industrial cooperation enables both partners to optimise their comparative advantage. It must, however, be governed by effective Community rules partly to avoid unrestricted use and partly to avoid imbalances from one Member State to another. The objective to be attained is a fair balance between sources of supply : Community production, imports and outward processing.

4. Employment, social and regional aspects

Higher productivity is a necessary condition for the survival of firms and, since this implies further loss of jobs, positive alternative employment policies must be pursued. The trade unions in these industries have behaved responsibly not only in accepting innovation but also in recognising the justice of the third world's claims. They are entitled to a genuine and practical response to their needs and difficulties.

The increase in overall productivity due to technical progress and to the closure of less competitive firms is likely to provoke still further job losses in the years to come.

The Community must, therefore, intensify its action in favour of retraining. This may take place inside or outside the industry but reconversion outside the industry will be much the more important.

Current Social Fund resources only cover 1/4 to 1/3 of the need. As far as the Regional Fund is concerned, measures under the non-quota section in regions specializing in textiles and clothing would seem to be appropriate.

C. CONCLUSIONS

The Commission is not empowered to plan the industry's future. Furthermore, there is no single solution to every company's problems in terms of structure or marketing and production policies. These are the responsibility of the individual company. What industry has a right to expect is a constructive approach at Community and national levels to resolve the very considerable problems with which it is faced.

As there is clearly an obligation under the M.F.A. for an adjustment policy and not to maintain by artificial means companies or sectors which are not viable in the context of international trade, it seems appropriate at a time when serious negotiations for the renewal of the M.F.A. are about to begin, to ask Member States to consider the nature of the problem and the possible policy options.

It is in this spirit that the Commission reaffirms its belief in the need to maintain a viable industry covering the complete processing chain. The Commission also has a responsibility to draw the attention of Member States to the problem and to suggest some possible methods by which solutions could be found and to use its instruments in this direction.

General features of the textile/clothing sector.

The activity of the textile and clothing industries covers the whole range of processes in which natural or chemical fibres are used to manufacture finished products, garments and articles for domestic or industrial use.

The following figures for 1979 show that these industries continue to occupy an important position in the industrial life of the Community :

- they employ more than 2.400.000 people, i.e. 9.6 % of the workforce of the manufacturing industries;
- they account for 6.4 % of the value added in respect of these industries;
- they account for 6 % of Community exports of manufactured products.

The characteristic features of the textile and clothing industry are :

- many interdependent processing stages;
- highly-diversified product ranges and market outlets;
- a large number of individual firms, the majority of which are small and medium-sized undertakings, particularly in the clothing sector.

Whereas these features do not differ fundamentally from one member country to another, there are important differences in their structure; there are basically three types of firm which predominate in a given region of the Community, i.e. :

- firms with a highly-decentralized structure very specialized in production terms but with highly effective coordination in marketing and sales;
- the predominantly large, highly-integrated firms;
- firms which concentrate on advanced production and compensate for the lack of competitiveness of certain production stages by a judicious use of sub-contractors outside the Community (outward processing).

Employment.

Since the textile and clothing industries are major employers of labour, special attention must be paid to the changing pattern of employment since 1973 and to the present situation .

Whereas in 1973 there were more than 3.1 million people employed in these industries, by 1980 the figure had dropped to 2.3 million, a loss of about 27 %; taken annually, this represents an average loss of 115 000 jobs.

This loss of jobs is mainly the result of the stagnation-or even drop- in Community production , coupled with the increase in productivity. Increased productivity itself is the result of both a reduction in manpower, owing to the disappearance of firms which are too weak and of the necessary rationalization measures. However, the relative importance of each of these causes and the direct or indirect influence of the penetration of imports cannot be determined because there are no exact statistics.

It may be roughly estimated that, when productivity goes up by 1 %, 10 000 jobs a year are lost in the textile sector and 15 000 in the clothing industry. Thus, over five years, increased productivity of, say 3 % a year at a constant production level will lead to an overall loss of some 375 000 jobs.

The social problems resulting from this reduction are felt particularly badly :
- by women workers (up to 80 % of all workers in the ready-to-wear sector);
- at a regional level, since these industries are concentrated in specific regions some of which are among the least favoured in the Community.

Up to 1973 the reduction in employment was very uneven in the different regions of the Community. In those regions where other industrial sectors developed rapidly, the labour force displaced from the textile/clothing industry was absorbed without difficulty and these activities practically disappeared in certain regions. On the other hand, in regions where other sectors were less dynamic, the labour force in the textile and clothing sector remained more or less stable.

./.

If the pressure of international competition intensifies further it is to be feared that the loss of employment will be concentrated in those regions where, in times of low growth rates, it is all the more difficult to promote alternative employment where this was not sufficiently developed in periods of high growth rates.

If development prospects hold out no hope of a recovery or at least a stabilization in the employment situation, the solution to the resulting social problems must among other things be sought in conversion possibilities.

The market.

The expansion of the Community market for textile and clothing products has slowed down considerably since 1973 :

- annual growth has fallen to 1.1 - 1.2 % from its pre-1975 figure of 3 - 5 %;
- the share of household expenditure accounted for by clothing - the most important item in the consumption of textile products - has steadily dropped from 8 % in 1970 to around 6.5 % in 1978. The elasticity of expenditure on clothing, compared with total household expenditure, has fallen to around 0.4 since 1973 (compared with the previous 0.7 or so).

Forecasts indicate an annual increase of approximately 1 % in the consumption of textiles and clothing during the eighties in the European Community.

The worldwide increase is estimated at 2.5 % p.a.

However, the present consumption level of textile fibres is :

- 23 kg per head in the United States
- 16 kg per head in the EEC
- 5.7 kg per head worldwide,

which suggests that there is a potential market growth in the Community and a very important potential growth in the world as a whole.

The difference in consumption between Europe and the USA is due partly to a difference in patterns of consumption (quantitatively textile and clothing occupy a more important position in the American model) and partly (a fact which is at least as important) to the continuing difference in purchasing power, despite the higher wage costs in Europe.

The position of industries competing with those of the EEC

In terms of penetration of their own market, job losses and penetration of foreign markets, large sections of the EEC industry appear to be performing less efficiently than their competitors in both developing and industrialized countries. An analysis of the situation in these countries should make it easier to understand this state of affairs.

The developing countries

In terms of value, imports from the developing nations amount to 40% of textile imports and 65% of clothing imports from outside the Community.

The developing countries find it relatively easy to enter the textile and clothing sector and several factors prompt them to do so : they often produce the raw materials, their labour costs are low and their own requirements already provide them with a market; furthermore, the production techniques do not always demand very highly-qualified staff or special conditions as regards geographical situation; in the case of clothing, it should also be added that the investment required is small.

As a result, a whole series of developing countries in Asia, South America and Africa are rushing to take over from the newly-industrialized countries as the producers with the cheapest products and the highest labour-intensity.

The developing countries compete mainly in the clothing sector; their advantage as regards wage costs is obvious and is often reinforced by working and social conditions which have nothing in common with those prevailing in the industrialized countries. Furthermore, some firms in the industrializing countries are now purchasing equipment similar to that found in the Community so that the differences in wage costs and productivity no longer cancel each other out.

The question of better access for products from the Community's industry arises mainly in the case of those countries which are becoming industrialized and which have a substantial market (either for local end use or for processing).

However, apart from a very small number of exceptions, these countries have a market which is practically closed to imports, particularly as a result of prohibitive import duties. If conditions of access were comparable, the Community industry would certainly be competitive on these markets as regards a number of products in respect of which the industrialized and developing countries complement each other.

Industrialized countries

In terms of value, imports from these countries account for 40% of textile imports from outside the EEC compared with only 15% in the clothing sector.

As regards the competitive situation of the Community industry, comparisons should be drawn primarily with the USA. This comparison is difficult because of the diversity of factors to be taken into account, in particular the evolution of exchange rates.

Firms in the USA have, however, the following advantages :

- a more favourable wage costs/productivity ratio;
- greater social flexibility in the organization of working time, permitting optimum utilization of equipment;
- a larger and much more homogeneous internal market which can be catered for by mass production; this also applies to the intermediate products - yarns and fabrics - as well as to clothing;
- a better financial situation enabling them to make less use of the capital market and thus cut down on financing costs;
- cheaper supply of raw materials and energy, although the recent abolition of oil price regulation has considerably reduced this advantage.

The United States is less exposed to competition than the Community. It applies higher customs duties and, in particular, has only a limited number of large suppliers, making it easier to regulate imports (the Community has a very large number of suppliers under various agreements : MFA, preferential, ACP, Eastern-bloc countries).

Total imports of textiles and clothing from low-price countries were as follows
in 1979 (\$ million) :

EEC : 10 344 (of which MFA : 6 442)

USA : 5 151 (of which MFA : 3 944)

Japan : 1 732 (of which MFA : 1 329)

The difference between the Community and the United States lies mainly in
imports of textiles rather than those of clothing.

Their imports of textiles from low-price countries amount to only \$ 180 million,
compared with the Community figure of \$ 4 077 million for a much smaller market.
In terms of penetration, total imports (in tonnes) accounted for 41% of total
consumption in the Community in 1979 compared with 12% in the United States.

Japan is another important case for comparison. Its industries have the
following advantages :

- like firms in the USA, a better wage/productivity ratio than in the EEC;
- a market which is expanding more quickly than the EEC market, and is very
specific because of the Japanese taste for traditional clothes (even if
this feature is tending to disappear);
- State aids for restructuring measures.

They have a more integrated structure and are larger in scale than the EEC industries.
In their strategy, they are far more likely than the Europeans to steer their
development towards sub-contracting in the neighbouring countries of South-East
Asia where labour is cheaper.

The Japanese distribution system is extremely complicated and plays a considerable
role in the establishment of prices. As a result, the producers have
stepped up their links with this sector, sometimes even integrating themselves
into the distribution system in order to reach their market under better conditions.
However, this complication makes it difficult for foreign producers to gain
access to the Japanese market.

State-trading countries

Imports from State-trading countries account for 8% of the value of textile imports and 12% of the value of clothing imports into the Community.

In view of their specific economic system, it is difficult, if not impossible, to draw conclusions from trade trends on the competitiveness of their industries compared with Community firms.

Their export prices are basically "political" prices which are not necessarily directly linked with the cost of production. Analysis of trade with these countries shows that the Community usually exports semi-finished products (part of the trade is based on outward processing) and imports finished products.

As a result, the Community's overall trade balance with the countries of Eastern Europe is slightly positive in terms of tonnage, but negative in terms of value (-170 million EUA).

It should be noted that the State-trading countries of Eastern Europe are strong competitors of the Community as regards flax products and that they have a vast potential for increasing exports. As far as trade with China is concerned, the bilateral agreement signed in 1979 has made it possible for China to achieve a substantial increase in its exports of textile and clothing products. The agreement envisaged, and this is the only agreement of this kind up to now, that the balance of trade in textiles and clothing between the Community and China should not be adversely affected by the way the agreement operates. The Community is at present looking into the question - after the two years during which the agreement has been in operation - whether the import-export relationship has in fact deteriorated or not.

Spain and Portugal

Both countries have important textile and clothing industries, particularly Portugal.

The effect of these two countries on the European Community industry's competitive situation should also be viewed in the light of the greater competitive potential that will ensue.

In terms of value, imports from Spain and Portugal account for 9% (4%, 5%) of textile imports from outside the EEC and 6% (2%, 4%) of clothing imports. The trade balance of the EEC in textiles and clothing is negative with both.

Both countries have wage-cost advantages in comparison with the Community, although recent developments in Spain have markedly diminished that advantage. In addition to their preferential status, they benefit from their geographical proximity to the Community's markets and, in the case of Portugal, from trading links established with the U.K., Denmark and Ireland in EFTA.

After accession two-way trade can be expected to develop. As regards third countries, tariff protection will become less as the two countries progressively adopt the Common Customs Tariff. In addition, both countries will be absorbed into the Community's pattern of textile trade agreements and arrangements.

./.

SELECTED STRUCTURAL DEVELOPMENTS IN TEXTILES AND CLOTHING

		1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	Change 1973/1975	Change 1973/1978
EMPLOYEES	test.	1,848	1,754	1,629	1,573	1,525	1,457	1,415	(1,356)	- 512	- 28.2
(in 1,000)	cloth.	1,276	1,204	1,146	1,094	1,053	1,011	1,002	(943)	- 333	- 26.3
FIRMS	test.	14,842	14,483	13,780	13,360	13,012	12,833	12,594	- 2,248	- 15,1	
	cloth.	15,704	15,304	14,428	14,078	13,445	13,467	13,384	- 2,324	- 14,8	
VALUE ADDED	test.	10,986	11,872	10,923	11,655	11,346	11,519	12,468	+ 1,482	+ 13,5	
(CEA, CONSTANT PRICES 1973)	cloth.	5,562	5,963	5,928	5,870	5,931	6,188	6,611	+ 1,049	+ 18,9	
VALUE ADDED PER PERSON	test.	5,946	6,768	6,705	7,409	7,439	7,926	8,811	+ 2,865	+ 48,2	
(CEA, CONSTANT PRICES 1973)	cloth.	4,361	4,953	5,173	5,366	5,622	6,121	6,598	+ 2,237	+ 51,3	
VALUE ADDED	test.	10,986	12,711	12,536	14,090	14,581	15,570	17,400	+ 6,414	+ 58,4	
(CEA, CURRENT PRICES)	cloth.	5,562	6,385	6,769	7,126	7,606	8,300	9,190	+ 3,828	+ 65,2	
VALUE ADDED PER PERSON	test.	5,946	7,249	7,675	8,955	9,721	10,832	12,470	+ 6,524	+ 109,7	
(CEA, CURRENT PRICES)	cloth.	4,361	5,374	4,008	6,560	7,264	8,189	9,077	+ 4,716	+ 108,1	
INVESTMENT 2)	test.	1,221	1,181	905	919	835	850	870			
(CEA, 1970 PRICES)	cloth.	292	242	201	215	217	230	240			

e) estimate.

Source : response to the CATT Textiles Questionnaire and TIMOSTAT.

- 1) Only enterprises of 20 or more employees included.
- 2) Subject to slight revision.

15

E.E.C. :

EVOLUTION OF PRODUCTION, CONSUMPTION, EMPLOYMENT
AND EXTERNAL TRADE INDEX

INDEX NUMBERS (1973 = 100)

	Production		Consumption Clothing	Imports extra T + CL	Exports extra T + CL	Employment T + CL
	Textiles	Clothing				
1973	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1974	95,6	94,3	100,5	131,5	109,3	94,7
1975	88,3	94,6	100,7	140,6	97,1	88,8
1976	96,9	99,5	102,1	175,4	112,0	85,4
1977	94,2	97,6	102,8	161,4	116,5	82,6
1978	91,7	93,8	104,6	172,6	115,1	79,0
1979	96,6	98,9	106,6	205,4	115,9	77,4
1980	94,1	93,7	n.d.o.	210,6	118,9	72,9



**INFORMATION • INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG • INFORMATION MEMO • NOTE D'INFORMATION
ΠΛΗΡΟΦΟΡΙΑΚΟ ΣΗΜΕΙΩΜΑ • NOTA D'INFORMAZIONE • TER DOCUMENTATIE**

Bruxelles, juillet 1981

COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU CONSEIL
SUR LA SITUATION ET LES PERSPECTIVES
DE L'INDUSTRIE DU TEXTILE ET DE L'HABILLEMENT
DANS LA COMMUNAUTE (1)

Au moment où la Communauté s'apprête à négocier le renouvellement de l'AMF, la Commission estime qu'il est nécessaire de procéder à un examen approfondi de la situation et des perspectives des industries communautaires du textile/habillement, afin de définir une approche de politique industrielle et les orientations d'avenir inhérentes.

La situation de l'industrie textile/habillement se caractérise par la régression de l'emploi, le ralentissement de la consommation, la stagnation de la production, l'évolution déficitaire de la balance des échanges, la rentabilité insuffisante et la faible compétitivité de l'industrie, et est liée également à un environnement économique peu favorable.

Les données et les perspectives de l'évolution mettent en évidence, à côté de handicaps tels que l'insuffisance de la connaissance du cadre économique, les problèmes financiers relatifs aux investissements et l'exploitation insuffisante des équipements, des atouts qui sont à valoriser pour que l'industrie puisse conserver sa place dans l'économie communautaire; notamment la tradition de créativité, la dimension du marché communautaire et l'existence d'une chaîne textile complète.

./. .

(1) COM(81) 388

L'industrie textile/habillement apporte une contribution qui reste très substantielle à l'économie de la CEE, surtout en termes d'emploi et de valeur ajoutée. C'est pourquoi, la Commission estime que l'industrie doit, tout en s'adaptant aux structures nouvelles de la concurrence internationale, garder une place, et une place importante dans l'économie de la CEE.

C'est à cette fin qu'elle propose un certain nombre d'orientations et d'objectifs pour l'avenir : le maintien de tous les types de production essentiels, le développement des exportations en vue de pouvoir maintenir l'activité textile/habillement à sa valeur actuelle, et indique les moyens pour les atteindre : réalisation pour les entreprises d'une planification stratégique, développement de la flexibilité de la production, unification du marché intérieur, politique cohérente des aides publiques, promotion de la technologie et l'innovation, incitation à l'investissement, amélioration de l'information, renforcement de la coopération industrielle par le recours au trafic de perfectionnement passif, renforcement des actions des Fonds social et régional.

Le but du présent projet de communication au Conseil est de définir avec précision le cadre général dans lequel doit s'effectuer l'analyse du problème du textile dans son ensemble et non pas de proposer une série de mesures applicables à court terme.

En effet, si elles ne mènent pas à des actions immédiates, les lignes directrices proposées dans ce document visent à l'élaboration de propositions concrètes qui seront précisées ultérieurement et qui tiendront compte des problèmes particuliers de l'une ou l'autre branche de l'industrie du textile ou de l'habillement dans laquelle les solutions possibles pourront apparaître plus clairement compte tenu de cette réflexion globale.

Les partenaires sociaux doivent être étroitement associés à l'élaboration des mesures positives d'adaptation du secteur du textile à tous les niveaux. A l'échelon communautaire, par exemple, ils ont un rôle important à jouer en participant au contrôle des effets des mesures de reconversion tant du point de vue économique que du point de vue social et en contribuant à l'instauration du consensus social indispensable au succès des politiques de restructuration..

A. NECESSITE DES MESURES D'ADAPTATION

1. La situation économique actuelle de la Communauté exige que les objectifs et les moyens de les réaliser dans le cadre général de la politique industrielle soient examinés et définis avec plus de précision.

Cela s'applique notamment aux industries du textile et de l'habillement où un réaménagement est particulièrement nécessaire compte tenu de la forte pression de la concurrence et des problèmes sociaux et régionaux dûs aux pertes d'emplois.

Au cours des discussions du Conseil sur la position adoptée par la Communauté en ce qui concerne l'avenir de l'accord multifibres et d'autres aspects de la politique commerciale dans le secteur du textile, il est clairement apparu qu'il était nécessaire de replacer ces mesures dans un contexte industriel plus large.

La Commission ne pense pas que la solution se trouve dans une approche sectorielle mais plutôt dans une stratégie multisectorielle globale et cohérente. Très souvent, les problèmes ne sont pas spécifiques aux industries du textile et de l'habillement, bien qu'ils aient pu être ressentis de façon particulièrement aigüe par ces dernières notamment en ce qui concerne la pression de la concurrence extérieure, le chômage et la stagnation de la demande.

Il est également nécessaire de veiller à la cohérence interne des différentes politiques horizontales compte tenu de leurs interactions, d'autant plus que leur mise en oeuvre implique la participation de la Communauté, des Etats membres et des partenaires sociaux.

2. Les industries du textile et de l'habillement représentent une part importante de la structure industrielle communautaire et contribuent dans une large mesure à la valeur ajoutée totale et aux recettes d'exportation. En outre, elles n'emploient pas moins de 9,6 % de la main-d'oeuvre totale des industries de fabrication. La diversité de leurs produits, de leurs méthodes et de leurs structures ainsi que leur créativité sont des éléments importants de la vie industrielle communautaire à la fois intrinsèquement et en liaison avec d'autres secteurs. Cette grande diversité offre une large variété de possibilités d'adaptation grâce à la réorganisation de la structure financière, à une meilleure utilisation de la main-d'oeuvre, aux changements et innovations technologiques sans oublier la créativité.

Les petites et moyennes entreprises peuvent être encore viables. La part de ces industries dans le produit national brut de nos économies est importante. Ces industries doivent contribuer et contribueront de façon active à la prospérité de nos pays.

La Commission estime donc que ces industries doivent garder leur place dans l'économie communautaire. Etant donné l'interdépendance complexe des différents stades de production, la Commission pense également que toutes les étapes essentielles de l'ensemble de la chaîne de production textile doivent être représentées dans la Communauté.

Cependant, cet objectif ne peut pas être réalisé sans une profonde restructuration des entreprises soutenues par la Communauté et les Etats membres, notamment grâce à la création d'un climat économique favorable.

B. POSSIBILITES D'ADAPTATION

Il est évidemment nécessaire d'évaluer et d'analyser objectivement les problèmes et d'adopter une stratégie industrielle cohérente, l'accord multi-fibres devant assurer un développement ordonné du marché, pendant lequel l'industrie elle-même, les gouvernements nationaux et régionaux et la Commission pourront mettre au point des stratégies de réaménagement appropriées. A cette occasion, il conviendra d'examiner les mesures à prendre aux différents niveaux de compétence et de responsabilité.

Ces objectifs ne pourront être réalisés qu'à condition que des politiques appropriées soient définies et que les décisions justes soient prises au niveau de chaque entreprise. Cependant, ces décisions devront être prises en tenant compte des responsabilités incomptant au secteur public :

1. Marché intérieur et concurrence

Par ordre d'importance, la Communauté est le second marché mondial après les Etats-Unis. Pour bénéficier pleinement de cette dimension, les entreprises doivent opérer sur un marché unique, toute barrière entre les Etats membres étant supprimée. L'effort doit donc porter sur l'élimination des obstacles, y compris les procédures administratives et les entraves techniques aux échanges et sur l'ouverture des marchés publics.

Les entreprises doivent être en mesure de travailler dans des conditions de concurrence équitables y compris les conditions financières telles que l'accès aux capitaux d'investissement, le coût de l'investissement, les prêts et le crédit. Un effort doit être fait afin de créer ces conditions. Il est également important de veiller à ce que toute distorsion artificielle de la concurrence soit évitée. Pour ce faire, il est indispensable de disposer d'un système d'aides publiques très clair et cohérent. Une entreprise compétente doit pouvoir être en mesure de tirer pleinement profit de ses propres réalisations.

2. Facteurs de restructuration

Il n'existe pas de solution unique aux problèmes de structure, de production ou de commercialisation. Les industries comprennent des entreprises de tailles, structures et politiques commerciales très différentes. Il est indubitable que la flexibilité est un élément clé d'une industrie où les changements de mode sont fréquents et essentiels. Par conséquent, les entreprises doivent être capables de réagir rapidement aux changements en termes de production et de caractéristiques structurelles.

- Les entreprises du textile et de l'habillement se trouvent fréquemment dans une position désavantageuse par rapport à leurs clients en particulier face aux grandes chaînes de magasins de détail. Leur position commerciale peut être améliorée par la coopération inter-entreprises encouragée par les autorités publiques.
- Un renouvellement et une amélioration constante de l'équipement sont essentiels à la survie des entreprises. Il est nécessaire de prévoir des mesures permettant un accès facile au capital à un coût assurant une rentabilité satisfaisante.
- Tout équipement extrêmement coûteux doit pouvoir être utilisé de façon optimale. Cela exige une plus grande flexibilité dans les normes d'exploitation.
- Il est nécessaire de poursuivre et d'intensifier les efforts dans le domaine de la recherche, du développement et de l'innovation en matière de produits et de procédés. L'amélioration de la diffusion et de l'utilisation des résultats des recherches doit être assurée.
- L'immense variété des produits et des clients ainsi que l'évolution constante de la mode rendent difficile l'approche du marché. Les entreprises ont besoin de recevoir rapidement un ensemble des données statistiques économiques et commerciales. Elles pourraient être considérablement aidées en cela par les autorités publiques à tous les niveaux. Les autorités publiques elles-mêmes ont également besoin d'informations plus précises et plus complètes sur les tendances enrégistrées au sein de l'industrie et de ses marchés en vue d'adapter leur position.

3. Politique commerciale extérieure

Les surcapacités de l'industrie mondiale du textile et une expansion trop ambitieuse dans le domaine de l'habillement ont certainement accru la pression de la concurrence sur tous les producteurs des pays développés ou en voie de développement.

- La Commission admet que la politique commerciale est un aspect essentiel du problème. C'est pourquoi elle confirme la nécessité de renouveler l'accord multifibres et les accords bilatéraux et de reconduire les accords conclus avec les pays bénéficiant d'un régime préférentiel. Les importations en provenance des différentes catégories de pays compétiteurs à faible coût de revient doivent être examinées dans leur ensemble.
- En tant que pays industriels, les Etats membres de la Communauté doivent renforcer la compétitivité de leur propre industrie et surveiller étroitement les pratiques pouvant entraîner des distorsions de la concurrence en matière d'importation et d'exportation.
- L'ouverture des marchés de pays tiers actuellement fermés en raison de restrictions ou de tarifs excessivement élevés doit être l'un des principaux objectifs de la politique extérieure à mener tant avec les pays industrialisés qu'avec les pays en voie de développement. Cet aspect spécifique ne doit jamais être négligé dans le contexte de l'accord multifibres.

- Le perfectionnement passif en tant que forme de coopération industrielle permet aux deux partenaires d'optimiser leurs avantages respectifs. Cependant, il doit être régi par des règlements communautaires efficaces afin d'éviter à la fois son application sans restriction et un déséquilibre entre Etats membres. L'objectif à atteindre est un juste équilibre entre les sources d'approvisionnement : production communautaire, importations et perfectionnement passif.

4. Emploi, problèmes sociaux et régionaux

L'augmentation de la productivité est une condition indispensable à la survie des entreprises; cependant, comme elle implique de nouvelles pertes d'emplois, l'application de mesures positives permettant l'accès à de nouveaux emplois doit être maintenue. Les syndicats de ces industries ont assumé leurs responsabilités non seulement en acceptant l'innovation mais aussi en admettant le bien-fondé des réclamations du tiers monde. Ils sont en droit d'attendre une réponse sincère et pratique à leurs besoins et à leurs difficultés.

L'accroissement général de la productivité due au progrès technique et à la fermeture des entreprises moins compétitives devrait entraîner de nouveaux licenciements dans les années à venir.

Par conséquent, la Communauté doit intensifier son action en faveur du recyclage. Cette opération peut se dérouler à l'intérieur ou à l'extérieur des entreprises industrielles mais la reconversion à l'extérieur sera beaucoup plus importante.

Les ressources actuelles du Fonds social ne couvrent qu'entre un quart et un tiers des besoins. Pour autant que le Fonds régional soit concerné, la mise en oeuvre d'actions dans les régions spécialisées dans le textile et l'habillement sur la section hors quota semble appropriée.

C. CONCLUSIONS

Il n'incombe pas à la Commission de planifier l'avenir de l'industrie. Par ailleurs, il n'existe pas de solution unique aux problèmes de chaque entreprise, qu'il s'agisse de mesures structurelles, de stratégie commerciale ou de politique de production. Chaque entreprise est tenue de prendre ses responsabilités. Cependant, l'industrie est en droit d'attendre que la situation soit abordée de façon constructive au niveau communautaire et au niveau national en vue de résoudre les problèmes très graves auxquels elle doit faire face.

Etant donné que l'accord multifibres impose l'adoption d'une politique d'ajustement des positions et qu'il deviendra impossible de maintenir artificiellement des entreprises ou des secteurs non viables dans le cadre du commerce international et alors que vont débuter de difficiles négociations pour le renouvellement de l'accord multifibres il conviendrait de demander aux Etats membres de se pencher sur le problème et d'étudier les options possibles.

C'est dans cet esprit que la Commission réaffirme sa foi dans le maintien d'une industrie viable couvrant l'ensemble de la chaîne de transformation. Elle se doit également d'attirer l'attention des Etats membres sur le problème, de proposer certaines méthodes permettant de trouver des solutions et d'utiliser les instruments dont elle dispose à cet effet.

ANNEXESCaractéristiques générales du secteur textile/habillement.

L'activité des industries du textile et de l'habillement recouvre l'ensemble des opérations qui, à partir des fibres naturelles ou chimiques, permettent la production de produits finis, vêtements, articles à usages domestiques ou industriels.

Ces industries continuent à occuper une place importante dans la vie industrielle de la Communauté puisqu'en 1979 :

- elles emploient plus de 2.400.000 personnes, soit 9,6 % de l'effectif des industries manufacturières;
- elles représentent 6,4 % de la valeur ajoutée de ces mêmes industries;
- elles assurent 6 % des exportations communautaires de produits manufacturés.

L'ensemble textile habillement se caractérise par :

- de nombreux stades de transformation interdépendants;
- des gammes de production et des débouchés hautement diversifiés;
- un très grand nombre d'entreprises dont une majorité de petites et moyennes, particulièrement dans l'habillement.

Si ces caractéristiques ne diffèrent pas fondamentalement d'un pays membre à l'autre, on note cependant des différences importantes dans les structures, qu'on peut résumer en trois types qui prédominent dans l'une ou l'autre région de la Communauté :

- un modèle à structure très décentralisée, les entreprises y étant très spécialisées au niveau de la production, mais avec une coordination très efficace au niveau du marketing et de la commercialisation;
- un modèle avec une prépondérance de grandes entreprises très intégrées;
- un modèle dans lequel les entreprises se concentrent sur des productions avancées, et compensent le manque de compétitivité de certains stades de production par une utilisation judicieuse de la sous-traitance hors Communauté (T.P.P.)

1. L'emploi.

Etant donné l'importance des industries du textile et de l'habillement sur le plan de la main-d'œuvre, une attention particulière doit être accordée à l'évolution de l'emploi depuis 1973 et à sa situation actuelle -

L'emploi, qui était de plus de 3,1 millions en 1973, n'est plus que de 2,3 millions en 1980, soit une perte de près de 27 %; annuellement cela représente une perte moyenne de 115.000 emplois.

• • •

Cette perte d'emploi résulte essentiellement de la stagnation, voire la décroissance de la production communautaire, alliée à l'augmentation de la productivité. Celle-ci résulte elle-même aussi bien d'une réduction de personnel due à la disparition d'entreprises trop faibles que d'un effort nécessaire de rationalisation. Le manque de données statistiques précises empêche toutefois de déterminer la part respective de chacune de ces deux causes, ni d'ailleurs la part revenant directement ou indirectement à la pénétration des importations.

Approximativement, on peut estimer que la perte d'emploi correspondant à chaque pourcent de gain de productivité est de 10.000 personnes dans le textile et de 15.000 personnes par an dans l'industrie de l'habillement. Ainsi, sur cinq ans, un gain de productivité de l'ordre de p.ex. 3 % par an, conduira, à production constante, à une perte totale d'emploi de l'ordre de 375.000 emplois.

Les problèmes sociaux que posent cette diminution sont particulièrement sensibles :

- pour l'emploi féminin (celui-ci représentant jusqu'à 80 % du total dans la confection).
- au niveau régional, ces industries étant concentrées dans certaines régions dont quelques unes sont parmi les moins favorisées de la Communauté.

Jusqu'en 1973, la diminution des effectifs a été très inégale dans les différentes régions de la Communauté. Dans celles où les autres secteurs industriels ont connu un développement rapide, ils ont absorbé sans difficulté la main d'œuvre dégagée par le textile/ habillement et ces activités ont presque disparu dans certaines régions. Par contre, dans les régions où les autres secteurs industriels étaient moins dynamiques, l'effectif du secteur du textile et de l'habillement est resté à peu près stable.

Il est maintenant à craindre que si la pression de la concurrence internationale s'accroît encore, les pertes d'emplois se concentreront sur ces régions où il est d'autant plus difficile de promouvoir les emplois de substitution en période de basse conjoncture que l'on n'a pas réussi à en créer suffisamment en période de haute conjoncture. 8

Dans la mesure où les perspectives de développement ne permettent pas d'entrevoir un retournement ou au moins une stabilisation de la situation de l'emploi, la recherche de solutions aux problèmes sociaux qu'elle pose doit, entre autres, s'orienter vers les possibilités de reconversion.

Le Marché

L'expansion du marché communautaire pour les produits textile/habillement s'est fortement ralentie depuis 1973 :

- la croissance annuelle qui était de 3 à 5 % avant 1975 est tombée à 1,1-1,2 %;
- en ce qui concerne l'habillement, poste le plus important dans la consommation de produits textiles, il apparaît que la part qui lui est consacrée dans les dépenses des ménages diminue régulièrement, passant de 8 % à environ 6,5 % entre 1970 et 1978. L'élasticité des dépenses d'habillement par rapport aux dépenses totales des ménages est tombée à environ 0,4 depuis 1973 (alors qu'elle était d'environ 0,7 avant).

Les prévisions concordent à estimer une croissance annuelle de la consommation textile/habillement de l'ordre de 1 % durant la décennie 1980-1990 pour la Communauté européenne. Sur le plan mondial, cette croissance est estimée à 2,5 %.

Cependant, le fait que la consommation de fibres textiles soit de :

- 23 kg par habitant aux Etats-Unis
- 16 kg par habitant dans la C.E.E.
- 5,7 kg par habitant au niveau mondial

conduit à penser qu'il existe un potentiel de développement du marché réel dans la C.E.E. et important pour l'ensemble du monde.

La différence entre la consommation européenne et celles des U.S.A. s'explique en partie par une différence dans les modèles de consommation, les produits textile/habillement prenant quantitativement une place plus importante dans le modèle U.S.A., et pour une partie au moins aussi importante, par la différence de pouvoir d'achat qui subsiste, malgré les coûts salariaux plus élevés en Europe.

La position des industries concurrentes de celles de la C.E.E.

A la fois en termes de pénétration de leur propre marché, de pertes d'emploi et de pénétration sur les marchés extérieurs, des segments importants de l'industrie de la C.E.E. apparaissent comme moins performants que leurs concurrents, tant pays en voie de développement que pays industrialisés. Une analyse de la situation de ces pays devrait aider à comprendre cet état de fait.

Les pays en voie de développement.

Les importations en provenance de l'ensemble des P.V.D. représentent en valeur 40 % des importations extra-communautaires de textile et 65 % de celles d'habillement.

L'accès à l'activité textile/ habillement des pays en voie de développement est relativement facile, et plusieurs facteurs les poussent à s'y engager; ils sont souvent producteurs de matières premières, leurs coûts de main-d'œuvre sont bas et leurs propres besoins constituent déjà un débouché; de plus les techniques de production n'exigent pas toujours une qualification très poussée du personnel et ne requièrent pas de conditions particulières d'implantation géographique; dans le cas de l'habillement, il faut ajouter le fait que les investissements nécessaires sont faibles.

De ce fait, toute une série de pays en voie de développement, asiatiques, sud-américains ou africains, se bousculent pour prendre la relève des pays nouvellement industrialisés comme producteurs des produits les meilleurs marché et à l'intensité de main-d'œuvre la plus élevée.

La concurrence des pays en voie de développement s'exerce surtout dans l'habillement; l'avantage de ceux-ci en coûts salariaux est évident et se trouve renforcé dans beaucoup de cas par des conditions de travail et sociales qui sont sans rapport avec celles qui prévalent dans les pays industrialisés. Par ailleurs, dans les pays en voie d'industrialisation un certain nombre de firmes entreprennent de s'équiper avec un matériel comparable à celui de la Communauté, de manière telle que les différences en coûts salariaux et en productivité ne se neutralisent plus.

C'est surtout pour les pays en voie d'industrialisation et disposant d'un marché substantiel (que ce soit pour la consommation finale sur place ou pour la transformation) que se pose la question d'un meilleur accès pour les produits de l'industrie communautaire.

A très peu d'exceptions près, ces pays ont cependant un marché qui est pratiquement fermé aux importations, notamment par l'application de droits d'entrée prohibitifs. Or, il est certain que, dans des conditions d'accès comparables, l'industrie communautaire serait compétitive sur ces marchés pour un certain nombre de produits pour lesquels il existe une complémentarité entre pays industrialisés et pays en voie de développement.

Les pays industrialisés

Les importations en provenance de ces pays représentent, en valeur, 40 % des importations textiles extra-CEE contre seulement 15% dans l'habillement.

Sur le plan de la situation concurrentielle de l'industrie communautaire, la comparaison s'impose en premier lieu avec les U.S.A. Cette comparaison est rendue malaisée par la diversité des facteurs à prendre en compte, en particulier l'évolution du taux de change.

On peut toutefois relever à l'avantage des entreprises U.S.A.

- un rapport coûts salariaux/productivité plus favorable;
- une plus grande flexibilité sociale dans l'organisation du temps de travail ce qui permet une utilisation optimale des équipements;
- un marché intérieur plus vaste et beaucoup plus homogène, qui peut être satisfait par une production en grandes séries; ceci est valable aussi bien pour les produits intermédiaires, filés, tissus, que pour l'habillement;
- une meilleure situation financière qui leur permet de moins faire appel au marché de l'argent, donc de supporter moins de frais financiers;
- un approvisionnement en matières premières et en énergie à des coûts plus avantageux, bien que la récente abolition de la réglementation sur le prix du pétrole ait sérieusement réduit cet avantage.

Vis-à-vis de leur concurrents, les Etats-Unis sont moins exposés que la Communauté. Ils appliquent des droits de douane plus élevés et surtout ils n'ont qu'un nombre réduit de pays fournisseurs importants, ce qui facilite la régulation des importations (alors que la Communauté a un nombre très élevé de fournisseurs ayant les liens différenciés : pays A.M.F., préférentiels, A.C.P., de l'Est).

II Les importations totales textile/habillement en provenance des pays à bas prix se présentent comme suit en 1979 (millions de \$) :

C.E.E. : 10.344 (dont A.M.F. 6.442)

U.S.A. : 5.151 (dont A.M.F. 3.944)

Japon : 1.732 (dont A.M.F. 1.329)

La différence entre la Communauté et les Etats Unis réside surtout dans les importations de textile plutôt que dans celle de vêtements.

Leurs importations textiles en provenance des pays à bas prix, ne s'élèvent qu'à \$ 180 millions, en comparaison avec le chiffre communautaire de \$ 4.077 millions, le marché de la C.E.E. étant pourtant moins important. De ce fait, et en termes de pénétration, l'impact des importations totales, en tonnage, représente en 1979 41 % de la consommation totale dans la Communauté contre 12 % aux Etats Unis.

Le Japon présente un autre cas important de comparaison. Ses industries sont avantagées :

- comme celles des U.S.A., par un rapport coûts salariaux/productivité plus favorable à ceux de la C.E.E.
- par l'existence d'un marché en expansion plus rapide que celui de la C.E.E., très spécifique du fait du goût des japonais pour les vêtements traditionnels (même si cette caractéristique tend à s'estomper)
- par des aides de l'Etat en faveur de la restructuration.

Elles se caractérisent par une structure plus intégrée et des dimensions plus importantes que celles de la C.E.E. Dans leur stratégie elles ont beaucoup plus que les européennes orienté leur développement vers la sous-traitance dans les pays voisins au Sud-est asiatique où la main-d'œuvre est moins chère.

Le système de distribution japonais est extrêmement complexe et prend une lourde part dans la formation des prix. C'est pourquoi les producteurs ont développé leurs relations avec ce secteur, allant parfois jusqu'à s'y intégrer en vue d'atteindre leur marché dans des conditions plus favorables. Par contre, pour les producteurs étrangers, cette complexité rend difficile l'accès au marché japonais.

Les pays à commerce d'Etat.

Les importations en provenance de l'ensemble des pays à commerce d'Etat représentent en valeur 8 % des importations de la Communauté en textile, et 12 % en habillement.

Compte tenu du système économique particulier qui caractérise ces pays, il est difficile, sinon impossible, de tirer des conclusions, à partir de l'évolution des échanges, sur la compétitivité relative de leurs industries par rapport aux entreprises de la Communauté.

Les prix pratiqués à l'exportation sont essentiellement des prix "politiques" qui n'ont pas nécessairement un rapport direct avec le coût de la production. Si on examine les relations avec ces pays, l'on peut constater que la Communauté est généralement exportatrice de demiproduits (en effet une partie du commerce est basée sur le T.P.P.) et importatrice de produits finis.

De ce fait, la balance commerciale globale de la Communauté avec les pays de l'Est européen est faiblement positive en tonnage, mais négative en valeur (-170 millions UCE).

Il faut relever que les pays à commerce d'état de l'Est européen sont des concurrents importants de la Communauté pour les produits de lin et qu'ils disposent d'un potentiel important de développement d'exportation. En ce qui concerne les échanges avec la Chine, l'accord bilatéral conclu en 1979 lui a permis de développer de façon substantielle ses exportations de produits textile et habillement. L'accord prévoyait, et ceci est jusqu'à présent un cas unique, que la balance textile/habillement entre la communauté et la Chine ne devrait pas se déteriorer par suite du fonctionnement de l'accord. La Communauté examine actuellement - après deux ans de fonctionnement - si effectivement la relation importations - exportations s'est ou ne s'est pas dégradée.

Espagne et Portugal

Ces deux pays ont d'importantes industries du textile et de l'habillement, particulièrement le Portugal.

L'influence de ces deux pays sur la situation concurrentielle de l'industrie européenne doit être considérée également sous l'aspect de l'accroissement potentiel de compétitivité qui en résultera.

En valeur, les importations d'Espagne et du Portugal représentent 9% (4%, 5%) des importations Extra CEE de textile et 6% (2%, 4%) de celles d'habillement. La balance commerciale de la Communauté en textile/ habillement est négative avec les deux pays.

Ces deux pays ont un avantage sur la Communauté en terme de coûts de la main-d'œuvre, bien que l'évolution récente en Espagne l'ait nettement réduit. En plus de leur statut préférentiel, ils bénéficient de la proximité géographique du marché communautaire et, dans le cas du Portugal, des liens commerciaux établis dans l'AELE avec le Royaume-Uni, le Danemark et l'Irlande.

Après l'adhésion, on peut s'attendre à ce que les échanges se développent dans les deux sens. Vis à vis des pays tiers, la protection tarifaire des deux pays diminuera, et ils adopteront progressivement le tarif douanier commun. D'autre part, les deux Etats seront intégrés dans l'ensemble d'accords et arrangements relatifs au commerce textile de la Communauté.

Développements structurels sélectionnés dans les secteurs Textile et Habillement

		1973			1974			1975			1976			1977			1978			1979			1979/1973			Z			1980			1980/1973		
EMPLOYES (en 1.000)		1.848		1.754		1.629		1.573		1.525		1.457		1.415																				
ENTREPRISES	Textile																																	
	Habillement			1.276		1.204		1.146		1.094		1.055		1.011		1.002																		
VALEUR AJOUTEE (Mio UCE, prix constants 1973)	Textile	10.986 *)		11.872		10.923		11.655		11.344		11.519 *)		12.468 *)		12.594 *)		12.248		12.51														
	Habillement	5.562 *)		5.563		5.928		5.870		5.931		6.188 *)		6.611 *)		7.149 *)		7.324		7.48														
VALEUR AJOUTEE PAR PERSONNE (UCE, prix constants 1973)	Textile	5.946 *)		6.768		6.705		7.409		7.439		7.906 *)		8.811 *)		8.865		8.865		8.865		8.865		8.865		8.865		8.865		8.865		8.865		
	Habillement	4.361 *)		4.953		5.173		5.366		5.622		6.121 *)		6.598 *)		6.598 *)		6.598 *)		6.598 *)		6.598 *)		6.598 *)		6.598 *)		6.598 *)		6.598 *)		6.598 *)		
VALEUR AJOUTEE (Mio UCE, prix courants)	Textile	10.986 *)		12.711 *)		12.534		14.090		14.581		15.570 *)		17.400 *)		17.400 *)		17.400 *)		17.400 *)		17.400 *)		17.400 *)		17.400 *)		17.400 *)		17.400 *)		17.400 *)		
	Habillement	5.562 *)		6.385		6.769		7.126		7.606		8.300 *)		9.190 *)		9.190 *)		9.190 *)		9.190 *)		9.190 *)		9.190 *)		9.190 *)		9.190 *)		9.190 *)		9.190 *)		
VALEUR AJOUTEE PAR PERSONNE (UCE, prix courants)	Textile	5.946 *)		7.249 *)		7.675		8.955		9.721 *)		10.832 *)		12.470 *)		12.470 *)		12.470 *)		12.470 *)		12.470 *)		12.470 *)		12.470 *)		12.470 *)		12.470 *)		12.470 *)		
	Habillement	4.361 *)		5.374 *)		6.008		6.560		7.264 *)		8.189 *)		9.077 *)		9.077 *)		9.077 *)		9.077 *)		9.077 *)		9.077 *)		9.077 *)		9.077 *)		9.077 *)		9.077 *)		
INVESTISSEMENT 2)	Textile	1.271		1.181		905		919		835		850 *)		870 *)		870 *)		870 *)		870 *)		870 *)		870 *)		870 *)		870 *)		870 *)		870 *)		
	Habillement	292		240		201		215		217		230 *)		240 *)		240 *)		240 *)		240 *)		240 *)		240 *)		240 *)		240 *)		240 *)		240 *)		

* Estimation

Source : Réponse aux questionnaires du GATT et d'EUROSTAT

1) Unique les entreprises comprenant 20 employés et plus

2) Sujet à légères modifications.

C E E :

EVOLUTION DE LA PRODUCTION, DE LA CONSOMMATION
DE L'EMPLOI ET DES ECHANGES EXTERIEURS (1973 = 100)
EN INDICES

	Production		Consommation	Importations extra T + H	Exportations extra T + H	EMPLOI T + H
	Textile	Habillement	Habillement			
1973	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1974	95,6	94,3	100,5	131,5	109,3	94,7
1975	88,3	94,6	100,7	140,6	97,1	88,8
1976	96,9	99,5	102,1	175,4	112,0	85,4
1977	94,2	97,6	102,8	161,4	116,5	82,6
1978	91,7	93,8	104,6	172,6	115,1	79,0
1979	96,6	98,9	106,6	205,4	115,9	77,4
1980	94,1	93,7	n.d.	210,6	118,9	72,9